

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 13 mars 2012

Monsieur Marc Provencher
Environnement Canada
801-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Projet Parc éolien de Rivière-du-Moulin

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 6 et 7 mars derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier voudrait savoir s'il y a un corridor de migration de la faune avienne qui longe la rivière du Moulin (entre les éoliennes 113 et 123). Advenant la présence d'un tel corridor, les mesures d'atténuation prévues par le promoteur sont-elles adéquates?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 15 mars prochain, compte tenu la deuxième partie de l'audience débutant le 11 avril prochain à l'hôtel La Saguenéenne de Chicoutimi.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission